CABOURG

APPEL A PROJET

EXPLOITATION DU RESTAURANT DU GARDEN TENNIS DE CABOURG SOUS CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE :

VILLE DE CABOURG
Représentée par Monsieur le Maire en activité, Emmanuel PORCQ
Place Bruno Coquatrix – 14390 CABOURG
Tél. : 02 31 28 88 88
http://www.cabourg.fr

Contexte :

La Collectivité dispose d'un ensemble immobilier situé 1 avenue Charles de Gaulle, affecté à l'exploitation des tennis. Une partie de cet ensemble immobilier est réservée à l'exploitation d'un restaurant.

Ledit restaurant constituant une dépendance du domaine public, la Collectivité a décidé d'attribuer à un tiers une convention d'occupation du domaine public pour assurer l'exploitation du restaurant à partir du 12 juillet 2025 jusqu'au 31 août 2025.

Le Bénéficiaire de cette convention devra impérativement proposer des prestations de qualité que ce soit sur la restauration, le service ou l'accueil réservé aux clients.

Il devra, compte tenu de la structure dans laquelle il évolue, proposer obligatoirement un type de restauration et des horaires d'ouverture adaptés, avec notamment une ouverture tous les jours.

Le bénéficiaire s'acquittera d'une redevance fixe d'un montant de 500€HT mensuels.

CONDITIONS DE REMISE DES DOSSIERS :

Les dossiers seront adressés sous enveloppe cachetée comportant l'ensemble des pièces dont la production est exigée par le présent avis et portant la mention suivante : "Candidature pour l'appel à projet « Exploitation du restaurant du GARDEN TENNIS » - ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis".

Les plis devront être adressés :

- Par voie postale :
  VILLE DE CABOURG
  APPEL A PROJET RESTAURANT GARDEN TENNIS
  Monsieur le Maire
  Place Bruno Coquatrix – 14390 CABOURG
  Tél. : 02 31 28 88 88

- Par remise contre récépissé : les entreprises devront se présenter à l'adresse suivante

  VILLE DE CABOURG
  APPEL A PROJET RESTAURANT DU GARDEN TENNIS
  Monsieur le Maire
  Place Bruno Coquatrix – 14390 CABOURG
  Tél. : 02 31 28 88 88
  Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 heures à 16 heures.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROJETS :
10 juillet 2025 à 16 heures

CRITERES D'EVALUATION DES PROJETS :

Les projets seront évalués au regard des éléments suivants :

-Motivation et références du candidat
-Aptitude à faire une proposition innovante et en adéquation avec les conditions d'exploitation souhaitées par la Ville de Cabourg.

La municipalité aura la possibilité de rencontrer des candidats qui présenteront leur projet et leurs motivations.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter les personnes suivantes :

Ville de Cabourg
Martial NICOLAS
Place Bruno Coquatrix – 14390 CABOURG

Tél. : 02 31 28 88 96 – email : m.nicolas@cabourg.fr